

05.10.2005 - 12:45 Uhr

www.bonus.ch: Assurance-maladie: Abandon de la solidarité avec les aînés*Lausanne (ots) -*

A l'occasion de l'annonce des nouvelles hausses de primes pour 2006, Avenir Suisse vient de diffuser une étude consacrée aux "coûts de la santé en société vieillissante".

Parmi plusieurs solutions, cet ouvrage reprend une idée chère au Conseiller fédéral Pascal Couchepin: faire passer à la caisse les personnes âgées plus fortement, sous une forme ou sous une autre (primes ou participations personnelles plus lourdes, certaines prestations médicales payées de leur poche).

L'étude insiste non seulement sur le bien-fondé d'une telle mesure, mais encore sur la nécessité de la concrétiser sans retard, c'est-à-dire avant que les rapports de force politique ne s'inversent au profit des aînés.

Dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelon national, bonus.ch a posé la question de savoir si, sur un plan général, les "internauts" sont favorables ou opposés à la perception d'une contribution supplémentaire de la part des personnes âgées.

Les résultats obtenus - avec 84,15% de refus sur un échantillon de 1'199 internautes interrogés représentant les trois grandes régions linguistiques de Suisse - renforcent le constat négatif du sondage effectué par GfS / Berne: en dépit de la communication des nouvelles primes, et bien que l'on se soit adressé uniquement à des internautes, il n'est pas question de discriminer les personnes âgées sur ce plan-là, ce qui constitue un désaveu net des recommandations d'Avenir Suisse.

Contact:

Bonus.ch S.A.
Monsieur Patrick Ducret
Av. de la Gare 10
1003 Lausanne
Tel.: +41/21/312'55'91
Mobile: +41/76/343'17'52
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100497498> abgerufen werden.